

# COURRIER

## DE LA SAMBRE.



N° 202.

SAMEDI.

25 AOUT 1832.

### ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 19 août. — M. le comte de Maltzan, nommé ministre plénipotentiaire de Prusse à la cour des Pays-Bas, est parti de Berlin pour La Haye.

— On écrit de Heidelberg, 15 août :

Aujourd'hui le corps des carabiniers de la garde bourgeoise a célébré l'anniversaire de la naissance de son chef, le prince héréditaire Louis. A cette occasion, M. le directeur de la ville de Heidelberg a dit dans une réponse aux officiers des carabiniers, que tous les fonctionnaires de l'état avaient reçu l'ordre de déclarer à leurs administrés que S. A. R. ne consentirait jamais à ce que la constitution existante reçût la moindre atteinte. (Gaz. de Carlsruhe.)

— Le docteur en médecine Schultz, de Deux-Ponts, a été arrêté à Munich, à la réquisition de la cour d'appel de Deux-Ponts, et sur les indices qui ont été trouvés dans les papiers du docteur Pistor.

— Les *Annales générales politiques*, publiées par Rotteck, ont attiré l'attention de la diète, et on s'attend à la prochaine interdiction de ce journal.

— Le docteur Wirth, quoique toujours détenu, ainsi que M. Siebenpfeiffer, vient de publier un nouvel écrit sous ce titre : *Réforme politique de l'Allemagne. Encore un mot pressant à tous les patriotes allemands.* Strasbourg 1832. Dans cet écrit il cherche entr'autres à faire triompher une idée qu'il a précédemment exprimée à la fête de Hambach, que les libéraux allemands doivent se réunir aux aristocrates plutôt que de se laisser enlever la rive gauche du Rhin par les Français, et sacrifier leur liberté plutôt que leur honneur.

— La cour d'appel grand-ducale séant à Mannheim, statuant sur l'affaire du sieur Henri Kohler, d'Iszhoë, accusé d'avoir commis un délit de la presse par un article inséré dans le numéro 101 du *Wachter am Rhein*, a déclaré le sieur Henri Kohler coupable de haute trahison, et l'a condamné à deux ans de réclusion dans la maison de force de Mannheim et à tous les frais du procès. Tous les exemplaires invendus dudit numéro 101, qui se trouveront encore chez l'auteur, le rédacteur ou l'imprimeur, seront anéantis. (G. de C.)

— Le *Correspondant de Nuremberg* contient un article daté des bords du Mein, le 10 août, portant que dans la dernière séance de la diète germanique, il avait été à ce qu'on apprend, communiqué de la part d'un des états de la confédération (on disait le Hanovre), une demande formelle, de l'exécution de l'art. 19 de l'acte fédéral, dans lequel on démontre combien il est urgent pour la prospérité de l'Allemagne en général, que le commerce et les relations dans l'intérieur de la patrie commune, soient le plus tôt possible délivrées des entraves, et de mettre ainsi un terme aux divisions existantes. Cette proposition a été approuvée par la plupart des états fédérés, et une commission nommée pour s'occuper de cet objet important, et soumettre ensuite son travail à la diète.

— On lit dans l'*Observateur autrichien* :

La *Gazette Universelle* du 6 de ce mois contient un article daté de Prusse, 30 juillet, où il est dit, que la tranquillité intérieure de l'Allemagne paraissant assurée par les résolutions de la diète, les puissances avaient formé le projet de vouer leur sollicitude à la Suisse et de prendre en délibération l'état de ce pays; qu'à cette fin des conférences devraient être tenues, etc.

Cet article, qui est revêtu d'une couleur de débonnairété, n'est qu'un conte fait à dessein. Qui pourrait avoir confié à ce correspondant de la Prusse les projets des puissances? Elles ne les ont proclamés nulle part, et, si ce correspondant possède effectivement leur confiance, il doit savoir que rien n'est plus étranger aux puissances que de pareilles interventions.

La Suisse est un état libre. Il existe comme tel dans l'union des états de l'Europe, et, comme tous les états, il a une double vie, par rapport à son intérieur et par rapport à son extérieur. La première lui appartient en propre; la seconde est un bien commun. Les puissances ne s'immiscent pas plus dans la vie intérieure de la Suisse que dans celle d'aucun autre état. Quant à la vie extérieure de ce pays, elle est déterminée par les traités. Tant que la Suisse ne s'en écartera pas, personne ne pensera à la prendre à partie; dans le cas contraire, les puissances demanderont le maintien des traités, ou bien elles se considéreront comme déliées de toute obligation envers la confédération helvétique. Pour cela, il ne faudrait pas de conférence: le droit des gens suffirait.

En nous exprimant ainsi, nous sommes aussi fidèles à la vérité, que le correspondant des *Frontières de Prusse* l'est peu. Comme le but de son article mensonger saute aux yeux, nous ne nous arrêtons pas à l'examiner. (Observ. Aut.)

### SUISSE.

NEUCHÂTEL, 15 août. — Nous avons fait connaître l'arrêté de la diète

en vertu duquel les cantons seraient tenus de mettre sur le piquet leurs contingens respectifs, afin de pouvoir sur-le-champ les porter vers la frontière, si la gravité des circonstances l'exige. Il était naturel de concevoir que l'adoption d'une semblable mesure placerait Neuchâtel dans une fautive position et lui susciterait de nouveaux embarras.

En effet, le gouvernement neuchâtelois qui, depuis quelques mois, travaille à opérer sa séparation d'avec la Suisse, doit naturellement répugner à fournir son contingent à des confédérés dont il voudrait se détacher. D'ailleurs, pour qui connaît l'état de notre pays, la déplorable mésintelligence qui existe entre les deux portions du peuple, dont l'une, agissant constamment sous l'influence de l'autorité, pense que nos relations avec la Suisse sont déjà rompues de fait si ce n'est de droit, tandis que l'autre désire le maintien absolu de nos rapports fédéraux; pour qui connaît un tel état de choses, il est facile de comprendre que la position est embarrassante.

Quoi qu'il en soit, le bruit avait couru d'abord que le gouvernement travaillerait à faire exécuter l'arrêté de la diète, en cherchant pour cet effet à se procurer un corps de volontaires d'où il aurait soin d'exclure libéraux, radicaux et suspects. Mais ne voilà-t-il pas qu'aujourd'hui on répand le bruit que le corps législatif, convoqué pour demain (mercredi), aura à s'occuper de la question de savoir si l'état de Neuchâtel ne doit pas protester en diète contre l'arrêté précité, sous prétexte qu'il n'y a pas nécessité, et déclarer en outre qu'il ne peut remplir ses engagements fédéraux, sous prétexte qu'il y a impossibilité?

L'avenir nous apprendra ce qu'il y a de vrai dans ces nouvelles. En attendant, nous savons de bonne source que parmi les libéraux neuchâtelois bon nombre de volontaires, tant des montagnes et du Val-de-Travers que du vignoble, iraient se joindre à leurs confédérés, au cas que les frontières fussent menacées par l'armée autrichienne.

(Journal de Neuchâtel.)

LUCERNE, 15 août. — La diète fédérale, dans sa séance du 14 août, a entendu la lecture du rapport de la commission instituée pour les affaires de Bâle. C'est un projet de réorganisation sur lequel le peuple entier aura à prononcer. Il consiste dans les points suivants :

1° La représentation de la campagne sera augmentée de 54 membres élus par les tribus; 2° l'art. 45 de la constitution sera éliminé; 3° une garantie de six ans sera accordée à la constitution; 4° les autorités cantonales seront renouvelées; 5° il y aura amnistie générale.

Les propositions seront envoyées au gouvernement de Bâle, et remises aux autorités de Liestal par les commissaires fédéraux, pour que les deux parties aient à se prononcer dans l'intervalle de quinze jours. En cas de refus, la diète se réserve de prendre des décisions ultérieures. La discussion de ce rapport est renvoyée au 16 août.

CANTON DE SAINT-GALL. — Il va partir d'ici une adresse à la diète pour la prier de faire des démarches auprès du gouvernement bavarois, afin de parvenir à connaître l'auteur des articles insérés dans la *Gazette universelle d'Augsbourg*, où il est dit qu'en Suisse le désir d'une intervention étrangère devient chaque jour plus vif. On veut qu'il lui soit infligé la punition que mérite cette infâme calomnie.

CANTON DE ZURICH. — Les états de la confédération germanique font parvenir à leurs princes adresse sur adresse. Mais toutes ces protestations seront vaines. Ces messieurs sont de pierre, comme tous les aristocrates. Ils vous ont imposé le joug, braves Germains; il faut vous résoudre à le subir jusqu'à ce que vous vous soyez unis pour briser vos chaînes. Courage, courage! Le Dieu de vos pères vit encore. (Zeit. von Zur.)

— Le *Confédéré de Sursée*, après avoir annoncé le nouveau procès intenté au *Journal de Neuchâtel* et cité les phrases incriminées par le ministère public, s'écrie: Malheureux pays de Neuchâtel! Ainsi donc la seule pensée de la possibilité d'une liberté future est aux yeux des hommes de pouvoir une excitation à la rébellion! Et le général prussien qui déclare en état de siège une portion du territoire helvétique, enlève des confédérés à leurs juges naturels pour les livrer à une justice militaire, ne s'est point écarté de l'ordre, n'a pas violé les lois la constitution!!!

VILLE DE BÂLE. — La *Gazette de Bâle* annonce qu'au jour fixé pour cette cérémonie les communes séparées ont prêté serment de fidélité à la constitution, sans s'inquiéter le moins du monde de la protestation des commissaires fédéraux.

CAMPAGNE DE BÂLE. Malgré les protestations des commissaires fédéraux, les campagnards bâlois ont prêté serment à leur nouvelle constitution, adoptée au mois de mai 1832. L'empressement était extrême. Les citoyens étaient rassemblés dans neuf lieux différents, les temples étaient encombrés.

A Sissach, des octogénaires sont accourus prendre part à cet acte solennel. On prétend que le nombre de ceux qui ont juré la constitution est supérieur de 500 à celui des personnes qui l'ont adoptée.

Les couleurs de la confédération flottaient sur le faite des bâtiments où l'on prêtait serment. La musique et les décharges de mousqueterie



se sont fait entendre toute la journée. Voilà ce qui a eu lieu à Liestall. Maintenant que fera le directoire fédéral qui avait protesté contre toute organisation définitive de la campagne de Bâle ?

### PIÉMONT.

TURIN, 12 août. — (Correspondance particulière.) — Des personnes qui jouissent de la confiance du roi Charles-Albert, et que leur position sociale place hors de la dépendance du premier ministre, le comte de Maistre, assurent que sur les vives instances de l'ambassadeur français, le comité légitimiste de Nice, auquel se sont réunis les carlistes du midi de la France, vient d'être dissous par ordre du roi de Sardaigne. Les étrangers connus pour être les régulateurs ou les principaux agens de cette *camarilla* ont dû recevoir l'ordre de quitter Nice.

Tout ce qui est ici sensé et paisible applaudit à une mesure qui, si elle est franchement exécutée, fera bientôt cesser le scandale qu'offre depuis deux ans une ville long-temps française, devenue le Coblenz moderne, et qui rallie dans ses murs les partisans les plus fougueux de la dynastie déchue, pour parvenir par le fleau des dissensions intestines au renversement des pouvoirs établis.

On craint que l'ordonnance du souverain ne paraisse blesser les droits des citoyens et les franchises des communes pour la libre résidence des étrangers, et que par là les magistrats municipaux n'en éludent facilement les dispositions ; mais on croit savoir aussi que l'ambassadeur français a reçu l'ordre de sa cour d'insister auprès du roi Charles-Albert jusqu'à ce que les ordres donnés par S. M. aient été strictement remplis.

### FRANCE.

PARIS, 21 août.

A sept heures vingt minutes, le roi, accompagné de M. le prince de Joinville, de M. le général de Rumigny, et de M. le maréchal Gérard, est parti pour la ville d'Eu. Les trois voitures de suite étaient occupées par les aides-de-camp du roi et par M. Fontaine architecte. Le roi sera de retour à Paris jeudi soir.

— Le *Nouvelliste* annonce ce soir que M. le ministre de l'intérieur, M. le garde-des-sceaux et M. de Talleyrand sont rétablis.

— Le service funèbre du général Daumesnil a eu lieu aujourd'hui à Vincennes. Toute la garde nationale de la commune, les corps d'artillerie et d'infanterie de la garnison, un nombreux état-major, au milieu duquel on remarquait le général Excelmans et Dupin aîné, enfin plusieurs députés et une foule considérable de citoyens de Paris et de Vincennes s'étaient empressés de venir donner à un grand citoyen des témoignages de regret et de douleur.

M. le colonel Grenet, commandant de la place, frère d'armes du gouverneur de Vincennes, a prononcé sur la tombe du brave un discours touchant. M. Aumassip, compatriote et ami du général, a pris ensuite la parole, et son discours a profondément ému les témoins de cette solennité douloureuse.

Après M. Aumassip, M. Dupin aîné, fortement ému, a terminé une éloquente improvisation, en formant le vœu que le cœur du brave général Daumesnil fût inhumé au château de Vincennes. « Ce serait, dit-il, un talisman pour toutes les garnisons, qui répondraient toujours aux sommations : *Nous mourons, mais nous ne nous rendons pas !* »

Le maire et plusieurs autres personnes ont encore payé un tribut de regrets à la mémoire de cet excellent citoyen.

### NOUVELLES DE L'OUEST.

On lit dans l'*Ami de la Charte* :

« Des personnes bien informées nous assurent que les légitimistes, qui ont partout des protecteurs et des protégés, sont parvenus, à force d'intrigues, de représentations, de déclamations et de menaces même, à obtenir des autorités que les garnisaires seraient immédiatement retirés des maisons suspectes. On n'en laissera pas même dans les châteaux, qui vont encore devenir des foyers d'insurrection ; car nos ennemis sont plus que jamais décidés à tenter une seconde levée de boucliers : on semble tout faire pour leur en faciliter les moyens. »

— On croit toujours la duchesse de Berry dans la Vendée. Non seulement on infère cette opinion du silence du gouvernement, mais on va jusqu'à dire qu'elle a été vue, il y a peu de jours, traversant un ruisseau à cheval. L'horizon se rembrunit sur tous les points du Bocage, et l'explosion ne tardera pas à éclater. On se ferait difficilement une idée de l'audace des hauts initiés du parti ; il semble qu'ils touchent au jour du triomphe. (*Echo du peuple.*)

— On nous écrit de Machecoul, le 16 :

« Le détachement du 56<sup>e</sup> en garnison à la Limouzinière, vient de remplacer sur le clocher de l'église de ce bourg l'étendard national qui avait été enlevé il y a quelque temps par les brigands carlistes. »

### BELGIQUE.

BRUXELLES, 23 août.

M. le vicomte Ch. Vilain XIII sera reçu aujourd'hui par le roi en audience de congé, étant sur le point de partir pour Rome en qualité d'envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire.

— On assure que M. le général Merex partira incessamment pour Berlin, chargé d'une mission extraordinaire.

— L. M. ont exprimé le désir que la fête qui leur a été offerte par les sociétés réunies de Bruxelles et qu'elles avaient acceptée pour le 25 du courant dans les salons et jardins de la société royale d'horticulture, fût retardée ; en conséquence, l'époque en sera prochainement indiquée par le programme.

— Le grand-maréchal a l'honneur de prévenir les personnes qui dé-

sirent obtenir des audiences particulières du roi, que ce sont MM. les aides-de-camp de service qui sont chargés d'en présenter la demande à S. M.

— Il y aura samedi, à l'occasion de la fête de la Reine, une grand revue de la garde civique sédentaire de Bruxelles.

— Un courrier du cabinet anglais est arrivé ce matin de Londres en cette ville avec des dépêches pour sir Adair ; il est parti de suite avec d'autres dépêches pour La Haye.

— Le colonel du génie français, Paixhans, est arrivé hier matin en notre ville, venant de Paris ; il est descendu à l'hôtel de Belle-Vue.

— M. Claes, greffier de la cour supérieure, vient de succomber à une attaque de choléra.

— Déjà à plusieurs reprises les experts jurés de la viande, dont les fonctions sont gratuites, ont saisi chez des marchands forains une certaine quantité de viande gâtée. Hier, encore, ils ont procédé à la saisie, en présence d'un grand nombre de personnes qui témoignaient leur indignation par des cris et des menaces, plus de cent kilog. de viande entièrement pourrie, que l'on avait cachée dans les ruelles adjacentes au Grand-Sablon, et qui était destinée à être vendue sur ce marché.

— On remarque une grande mortalité parmi les hirondelles et les corbeaux. Une vingtaine de ces derniers oiseaux ont été trouvés morts hier dans un jardin, près de l'église de la Chapelle, en cette ville.

### CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 21 août, à 9 heures du matin, au 22 août, à la même heure. 72 nouveaux cas, 47 décès.

Hal, du 20 au 21. — 23 cas de choléra, 10 décès.

Gand, 21 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 11 décès, 5 nouveaux cas, 20 en traitement, 13 convalescens, 4 guéris.

Anvers, du 21 au 22. — 22 nouveaux cas, 14 décès, 1 guéri.

Soignies, du 19 au 20. — 15 cas nouveaux, 3 décès.

### NAMUR, 24 août.

Nous apprenons de bonne part que S. M. le Roi, à l'occasion de son mariage, est dans l'intention de donner une gratification aux blessés de septembre. (*Belge.*)

— On lit dans le *Journal d'Anvers* :

Il paraît que le beau navire américain arrivé avec 7,000 balles de café à Flessingue et destiné pour notre port, ira en Hollande, parce que le prix de cette denrée y est plus élevé, et que les navires étrangers venant de l'île de Java ont un avantage de deux florins par pikol Drawback.

— M. le comte Vilain XIII et sa famille viennent de partir pour la Suisse.

— On lit dans l'*Emancipation* :

Dans notre numéro du 21 de ce mois, nous avons dit que quelques carreaux de vitres avaient été brisés Montagne de la Cour, par refus qu'avait fait un habitant de laisser planter des arbres vis-à-vis de sa maison ; de nouvelles informations nous étant parvenues, nous nous empressons de rectifier ce fait en ce sens que la personne à laquelle nous faisons allusion, n'a nullement refusé de laisser planter des arbres ; il y a eu à ce sujet quelque mal entendu dont on ne peut rendre personne responsable. La personne en question au surplus se loue beaucoup de la conduite de la police, qui a su, par sa fermeté, imposer aux malveillans et arrêter le désordre.

— On écrit de Gand, 22 août : Deux détachemens de sous-officiers des 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> régiment de ligne ont traversé hier notre ville, venant de Mons et de Termonde, et se rendant à Bruges pour y prendre des miliciens destinés pour l'armée de réserve.

— On écrit de Gand : Un vol avec effraction a été commis le 16 de ce mois, entre 5 et 6 heures de relevée, chez le nommé Jacques Verdurme, cultivateur à Zeveneecken. On évalue les objets enlevés à une somme de 48 florins.

— Un vol avec escalade et effraction a été commis dans la nuit du 13 au 14 août dans l'église de St-Cornil-Hoorebeke. Les voleurs ont forcé les tronc et enlevé une somme d'environ 40 florins. Les démarches pour découvrir les auteurs de ce vol ont été jusqu'ici infructueuses.

— Samedi dernier, deux premiers cas de choléra se sont manifestés à Audenarde ; tous les deux ont été suivis de décès.

— La régence de la ville de Gand vient de remplacer son collège par un athénée, organisé d'après un vaste plan et confié à un grand nombre de professeurs choisis.

— On lit dans le *Journal d'Anvers* de ce jour :

Ce matin, vers les huit heures et demie, un détachement de 4 à 500 hommes du contingent de cette province est parti pour se rendre au dépôt du 10<sup>e</sup> régiment.

— Le 9 août, en l'honneur du mariage du Roi des Belges avec la princesse de France, M. de Rutter, constructeur à Ostende, a mis sur chantier, pour son propre compte, la quille, l'étrave et l'étembord d'un brick de 250 tonneaux, qui a reçu le nom de *Louise-Marie d'Orléans*.

— Une ordination de 12 prêtres et 26 sous-diacres a été faite il y a quelques jours à Tournay.

— M. Barthélemy, membre de la chambre des représentans, vient de publier une notice sur l'état financier de la ville de Bruxelles en 1852.

— Le choléra ayant éclaté dans la prison de Luxembourg, située dans le Grand (ville basse), M. Thorn a obtenu du général Goedecke d'être placé dans une maison particulière où il est gardé à vue. (*Indép.*)

— On écrit de La Haye, 21 août :

« Par une publication adressée par la régence aux habitans de cette ville, il a été résolu, vu les circonstances douloureuses où nous nous trouvons par suite de l'épidémie, de ne célébrer le jour anniversaire de la nais-



sance de notre auguste monarque, qu'en adressant au ciel d'ardentes prières pour la conservation des jours de S. M. A cet effet, vendredi prochain, 24 du courant, toutes les églises seront ouvertes depuis 10 jusqu'à 11 heures du matin.

« Le même jour, il sera fait une distribution extraordinaire de vivres aux nécessiteux de cette résidence.

« Il y a eu à La Haye du 20 au 21 août 11 nouveaux cas de choléra, 12 décès. 2 guéris; à Scheveningen 22 nouveaux cas. 7 guéris, 1 décès.

— On mande de Bréda que la princesse de Saxe-Weimar s'y trouve toujours et rend presque tous les jours visite à son époux, au camp voisin où il a le commandement en chef de la 2<sup>e</sup> division.

— Nous lisons dans un journal anglais, ce qui suit :

Un rassemblement considérable a eu lieu à Birmingham, le 13 de ce mois, beaucoup d'excès y ont été commis à la suite d'un bruit d'après lequel un vieillard qu'on supposait mort du choléra, aurait été enterré vivant. Cette multitude composée principalement de femmes et d'enfants, se porta au cimetière, exhuma et brisa le cercueil, et transporta le cadavre au dépôt, où l'on en refusa l'admission; ensuite de quoi la porte fut brisée, et le corps déposé dans la salle. Un verdict a constaté que le défunt était mort lorsqu'il fut enterré. Une femme qui avait donné sa déposition dans l'enquête, a été tellement maltraitée par la populace, qu'elle en est morte le lendemain.

— On écrit de Londres, 21 août :

Les ambassadeurs et les ministres de Russie, d'Autriche, de Prusse et de France ont eu hier après midi une conférence avec lord Palmerston, au *Foreign-Office*. Avant la conférence, M. Van de Weyer a eu une entrevue avec lord Palmerston au *Foreign-Office*.

— Le 29 juillet au soir, le professeur Harding, de Göttingen, a découvert, dans la tête du serpent que tient le Serpentaire, une nouvelle comète, différente des deux qui rendent cette année riche en comètes. Elle est sans queue; sa lumière est faible, avec un noyau plus brillant; sa direction paraît être vers le sud-ouest. Le 29 juillet, à 10 heures 54', temps moyen à Göttingen, son ascension droite était de 235° 52' 53"; sa déclinaison nord, de 14° 10' 24". Au bout d'une heure 25 minutes, la première avait diminué de 5' 44", la seconde de 5' 40".

— Pour l'éclairage par le gaz, à Londres, on consume tous les ans 38.000 chaldrons de houille. Le gaz alimente 62,000 lampes dans les ateliers et maisons, et 7,500 réverbères dans les rues. En 1830, les tuyaux pour le gaz dans la capitale et aux environs, mis bout à bout, auraient formé une longueur de 1,000 milles. On a calculé qu'une lumière de gaz d'un demi-pouce de diamètre équivalait à celle de 20 chandelles; celle d'un pouce à 100 chandelles; celle de deux pouces à 420, et celle de 3 pouces à 1,000 chandelles.

#### DÉTAILS SUR LA MORT DU JEUNE NAPOLEON.

Ent'autres articles curieux, on remarque, dans la livraison que publie aujourd'hui la *Revue de Paris*, un article sur les derniers momens du fils de Napoléon. C'est l'extrait d'une correspondance particulière confiée à M. Arnault, de l'académie française.

Les détails sont consignés dans des lettres écrites par une dame de Paris qui se trouvait à Vienne lors de ce douloureux événement; lettres d'une sœur qui raconte ingénument à son frère ce qui se passe devant elle et autour d'elle, et ne déguise pas plus ses opinions qu'elle n'exagère ses sentimens. Ce n'est pas pour le public que ces lettres ont été écrites. Mais n'est-ce pas précisément pour cela qu'elles sont bonnes à être publiées? Rédigées sans apprêt, sous l'impression des faits, ces récits n'en sont pas moins précieux pour cela. C'est la vérité présentée sous ses formes les plus simples, et peut-être aussi les plus touchantes.

Dans la première lettre datée du 14 juillet, on annonce la fin prochaine du jeune duc de Reichstadt. Cette lettre se termine ainsi : « Quoi qu'il en soit, il est perdu. Il le sait, et il attend avec la plus grande tranquillité le moment qui le délivrera du fardeau de la vie. »

« Vienne, 24 juillet.

« Mes pressentimens ne me trompaient pas. Je t'écris au son lugubre de toutes les cloches de Vienne. C'est le signal du convoi de ce pauvre duc de Reichstadt; il est mort avant-hier à cinq heures du matin, sans la moindre convulsion, mais après avoir horriblement souffert.

« Les médecins s'accordent à dire qu'il s'est suicidé, non seulement par son obstination à se refuser à leur remède, mais encore par son adresse à leur dissimuler les symptômes de son mal. Un d'eux, dans l'espoir de ranimer ses forces morales, lui disait un jour avec une emphase tant soit peu tudesque : Monseigneur, vous êtes né soleil; vous n'êtes plus qu'une planète, mais vous pouvez devenir comète : une grande crise politique s'approche, voyez que de chances elle vous offre ! — Laissez-moi mourir tranquillement, a-t-il répondu, c'est tout ce que je désire.

« Sa mère ne l'a point quitté depuis son arrivée; elle était au pied de son lit quand il a expiré. Un frémissement convulsif s'est emparé d'elle; et depuis lors elle a la fièvre. On la dit elle-même très-malade de la poitrine.

« L'archiduchesse Sophie, femme de l'archiduc François, est inconsolable. Elle avait pour ce malheureux jeune homme une affection qu'il payait du plus tendre retour. Tout le temps de sa maladie elle ne l'a pas quitté d'une minute, quoiqu'elle fût grosse et qu'elle eût besoin des plus grands ménagemens. C'est elle qui a vaincu la réputation qu'il montrait à se faire administrer. Prenant le prétexte de ses couches dont le moment approchait, elle a voulu recevoir tous ses sacremens, même celui de l'extrême-onction. Entraîné par son exemple, et bien plus encore par ses instances, il s'est soumis à ce dernier devoir.

« Je ne sais si le contraste de cette jeune femme, près de donner le

« jour à une nouvelle créature, et la figure de ce jeune homme, ex-pirant au printemps de la vie, a frappé les spectateurs; mais de toutes parts ce n'était que gémissemens et que sanglots.

« Depuis ce jour le mal n'a fait qu'empirer, et la preuve que le pauvre patient ne se faisait aucune illusion sur son état, c'est qu'il avait fait faire son portrait pour cette jeune archiduchesse Sophie, et qu'il a fait graver au bas, *souvenir éternel d'un mourant*. Celle-ci est accouchée tout récemment. Juge combien on doit redouter pour elle l'impression d'une perte aussi douloureuse!

« On prétend que, par un hasard singulier, il est mort dans la chambre que son père occupait à Schönbrunn, et sur le lit où il couchait. Qui sait si ce n'est pas dans cette même chambre et dans ce lit même que Napoléon a conçu la première idée de son mariage avec Marie-Louise? Hélas! à cette époque, il ne prévoyait pas que le fruit de cette union ne parviendrait pas à sa maturité, et que, déshérité de sa couronne, l'héritier de sa gloire mourrait sous l'uniforme autrichien.

« Qu'importe qu'on lui rende à cette heure, pauvre exhéredé qu'il est, les mêmes honneurs qu'aux archiducs d'Autriche? Ces tristes honneurs peuvent-ils se comparer à ceux dont son berceau fut entouré? Et sa place entre les momies de cette illustre maison vaut-elle celle que la nature lui avait marquée près de son père, soit à Ste-Hélène, soit à la place Vendôme, au pied de cette belle colonne qui porte jusqu'aux cieux les titres de leur gloire commune?

« De tous les hommages qu'on lui rend aujourd'hui, le seul dont je lui pardonnerais de se sentir ému et même fier, ce sont les larmes du peuple de Vienne; car elles partent du cœur, et sont encore un tribut à la mémoire de son père. Jamais nation ne fut aussi Napoléoniste. Je suis persuadée que plus d'une espérance reposait sur cette jeune tête.

« Le 25 juillet.

« Tout est fini, cher frère. Il ne nous reste plus rien du *fils de l'homme*, et sa dépouille mortelle repose maintenant parmi celles de la famille impériale, près de la place qui attend son aïeul. Là, comme pendant sa vie, il est loin du sol qui l'a vu naître. Que ne puis-je de mon souffre y transporter ses cendres, et les voir bientôt réunies à celles de son père sous ce monument où le vœu de tout bon Français le rappelle et que restitue à sa gloire un roi vraiment français!

« Je ne sais pourquoi le souvenir de son père n'a jamais été aussi vif dans mon cœur. N'est-ce pas parce que j'éprouve tout ce qui se serait passé dans le sien, s'il eût survécu à ce fils, objet de ses plus tendres pensées? Ah! qu'il eût joui de son ardeur martiale et de cette puissance de volonté dont les plus affreuses douleurs n'ont pas même triomphé! Comme il n'arrive que trop souvent chez les êtres supérieurs que les circonstances oppriment, toutes ses facultés se sont tournées contre lui-même, et n'ont été que des instrumens de sa perte. Il ne faut pourtant pas se dissimuler que dans aucune position il ne pouvait vivre long-temps. L'humeur cancéreuse dont son père était affecté s'était jetée tout à la fois sur les viscères du bas-ventre, où elle avait formé un squirre, et sur les poumons, dont un lobe était déjà détruit. Je répète ce que disent les médecins. C'est donc sa vie plutôt que sa mort qu'il faut pleurer; et pourtant c'est sa mort que chacun pleure, et moi-même je ne puis supporter l'idée que la dernière étincelle du génie de Napoléon vient de s'éteindre.

« Il y avait déjà tant de choses dans cette jeune tête! Les médecins disent qu'on ne pourrait en voir une plus merveilleusement organisée, et les regrets de ceux qui ont vécu dans l'intimité de ce prince attestent l'excellence de son cœur.

« Quelqu'un, que ses relations avec le duc de Lucques mettent à même de savoir ce qui se passe à la cour, m'a dit qu'elle était plongée dans le deuil le plus profond, et qu'on redoutait beaucoup l'effet que cet événement a produit sur l'empereur, qui doit revenir à Schönbrunn au premier moment. Toute mourante qu'elle est, Marie-Louise a voulu aller à sa rencontre. Qu'elle doit être à plaindre! Quoiqu'elle ait abdiqué la place que la gloire lui préparait, et l'honorable malheur qu'un héros lui avait légué, elle est mère!

« On m'a promis des cheveux de ce pauvre duc. Si l'on me tient parole, je t'en enverrai.

« On s'arrachait hier dans les boutiques toutes les portraits qui ont été faits de lui. C'est un délire. On n'a pas d'idée non plus de la foule qui s'est portée à son convoi et de la tristesse peinte sur toutes les figures. C'est que le peuple comprend cette perte et tout ce qu'elle a de réel pour lui; peut-être l'apprécie-t-il avec exagération. Mais cela se conçoit.

J'ajouterai peu de réflexions à celles dont ces lettres sont remplies, et qui leur impriment un caractère si touchant de sensibilité. Ce n'était pas un homme ordinaire que le jeune Napoléon, et c'est ce qui l'a tué. Des vertus héroïques qui, faute de trouver l'objet de leur application, ont dévoré l'âme dans laquelle elles fermentaient; un courage usé en patience, une émulation dépensée en désespoir, telle est l'histoire du *fils de l'homme*. Et que reste-t-il de cet enfant né sur un trône de roi et qu'attendait un trône d'empereur? Le berceau que lui donna la ville de Paris; un berceau vide! et ce berceau, dit M. de Châteaubriand, contenait les destins du monde!

#### VARIÉTÉ.

##### LES FOSSILES.

Un journal prétend qu'un voyageur a récemment découvert dans les environs de Rome une forêt fossile de quarante pieds de longueur, et qu'il a vu au pied d'un arbre en pierre un chasseur en pierre, ajustant avec un fusil en pierre un lapin en pierre.

Prodigieux! Admirable! M. le journaliste; Scarron n'aurait pas mieux



dit, Scarron, le burlesque parodiste de Virgile *Maro* ou *Maron*, qui rapporte que le pieux *Enée* vit aux enfers l'ombre d'un cocher,

Qui frottait l'ombre d'un carosse,  
Avec l'ombre d'une brosse.

Je ne regrette qu'une chose, c'est que vous n'avez pas ajouté, pour rendre l'histoire plus plaisante, que le susdit chasseur a été reconnu pour l'un des seigneurs de la cour d'Aurélien ou de Trajan, et que l'on a lu sur la batterie de son fusil le nom d'un des plus fameux armuriers de Rome. D'un bout de l'Europe à l'autre, les sociétés savantes se seraient évertuées à propos de cette découverte; on aurait écrit, disserté, discuté longuement. Nous aurions là-dessus les plus curieux mémoires, et vous et moi, M. le journaliste, nous ririons à cœur-joie des académiciens et des académiciens. Mais vous avez pensé sans doute que celle de Bruxelles étant en vacances, il était peu convenable d'appeler spécialement son attention sur la merveille que vous annoncez, et bien vous avez fait; car je vous aurais pardonné difficilement de susciter de nouveaux embarras à nos Immortels. N'ont-ils pas assez travaillé pendant dix mois, obligés qu'ils étaient d'entendre mensuellement la lecture de la correspondance scientifique de M. Quetelet, sous peine d'être privés du jeton de présence? Au nom de l'humanité, M. le journaliste, gardez-vous d'ébruiter la nouvelle de cette découverte. Vous ne savez pas à quoi vous nous exposez, en la communiquant au public, et en forçant nos grands hommes, littérateurs, mathématiciens ou chimistes à s'en occuper. Ces messieurs ont une vengeance toujours prête: c'est de faire imprimer leurs ouvrages. Dieu nous préserve de ce malheur et du choléra!

A propos de fossiles, je vous raconterai une histoire que j'ai lue quelque part; le nom de l'auteur qui la rapporte ne fait rien à la chose, pourvu que le fait soit vrai, et il l'est, vous pouvez m'en croire.

Un naturaliste allemand avait composé une histoire in-folio des fossiles les plus remarquables; il avait enrichi son livre d'une multitude de figures, où étaient représentés tous les prétendus monuments du vieux monde, trouvés dans diverses carrières de son pays. On y voyait, symétriquement rangés, des crapauds, des grenouilles, des serpents, jusqu'à des étoiles, des comètes, des petits patés et divers comestibles parfaitement conservés à l'état de pierre. Le tout était accompagné de la plus vaste érudition; car vous savez que l'Allemagne est la terre classique de l'érudition et de la choucroute. Cependant, quand l'ouvrage fut fini, quelques amis de l'oryctographe, c'est-à-dire, de l'historien des fossiles, lui envoyèrent un potier avec le compte de ses fournitures. C'était ce potier qui avait fait les prétendus fossiles en terre cuite artistement arrangée. Les amis du savant avaient eu soin d'enfourer ces monuments du déluge dans des couches où se trouvaient des fossiles réels, parmi lesquels quelque un ne manquait jamais de les découvrir, à chaque excursion géologique. On s'entendait déjà fort bien à cette époque, comme vous le voyez, dans l'art des mystifications.

Sérieusement parlant, c'est une chose fort curieuse que cette pétrification. Elle a été pour moi ces jours derniers l'occasion du rêve le plus agréable que j'aie jamais fait. Je me trouvais entre le veille et le sommeil, dans cet état de contemplation oiseuse, où l'âme se livre si délicieusement aux douceurs du *far niente*, où l'imagination trotte la bride sur le cou, comme dit Montaigne. Vous savez ce que je veux dire, amis lecteurs.

Or donc, d'idées en idées, d'images en images, j'en vins à me figurer le singulier spectacle que nous offririons nous-mêmes, si une catastrophe, ou, pour parler comme les savans, qui ne disent rien comme les autres, un cataclysme soudain nous englobait dans les entrailles de la terre et nous pétrifiait tous, en conservant à chacun de nous l'attitude qu'il a maintenant. Pour peu que vous ayez d'imagination, vous concevrez combien la chose serait plaisante. Ici, un orateur, avocat ou représentant, surpris par la pétrification au milieu d'une période, la bouche ouverte, les bras tendus, les yeux levés au Ciel. Là, un courtisan devenu fossile en faisant une courbette, et conservant à tout jamais l'inclinaison de sa taille. Plus loin un homme de lettres, un journaliste si vous voulez, se grattant le front pour en faire sortir une idée; un juge en robe, dormant à l'audience; un diplomate formulant un protocole; le prince Othon, essayant la couronne de la Grèce. Ainsi de suite, et le tout en pierre, même le protocole. Achevez l'énumération, si vous le voulez, sans toutefois pousser les choses aussi loin que possible; car vous feriez de singulières hypotyposes.

Mais, en vérité, point n'est besoin de faire des suppositions, ni même de fouiller les entrailles de la terre, pour trouver des fossiles. Nous en avons de bien curieux sur la surface du globe et au milieu de nous. Ouvrez les yeux et voyez, si toutefois vous n'êtes pas vous-même *fossilifié*.

Quel nom donner à ces hommes, ennemis du progrès social, qui voudraient que le monde restât stationnaire et inactif, et qui lui commandent de faire halte, parce qu'eux-mêmes ont atteint la borne? Comment les appeler? — *Fossiles*.

Et la diplomatie qui se pose arbitre et maîtresse des destinées des peuples, et qui prétend régler le sort des États avec quelques chiffons, qu'est-elle autre chose qu'un monument du vieux monde, un véritable *Fossile* exhumé par les dernières révolutions?

Et ces hommes d'état chargés de tout décider et ne décidant rien, de tout organiser et n'organisant rien, de tout refaire et dormant sur des ruines, dites-moi, s'il vous plaît, que sont-ils à vos yeux? — *Fossiles*.

Depuis long-temps la Belgique ajuste la Hollande, la Hollande ajuste la Belgique, la Russie, la Prusse et l'Autriche ajustent la France, qui les ajuste à son tour, à peu-près comme le chasseur dont j'ai parlé plus haut, ajustait son lapin, au moment même où ils ont été l'un et l'autre ensevelis sous les cendres d'une éruption volcanique, et tous, ajusteurs et ajustés, sont encore en parfait repos et pleins de vie. Dieu en soit loué! Mais comment voulez-vous que je les appelle? — *Fossiles*.

Et les armes des nos soldats, sabres, fusils, carabines et canons, à quoi pouvez-vous les comparer, si ce n'est au fusil pétrifié du chasseur en pierre! Que sont-elles devenues réellement, grâce à la loyauté de la Confédération? — *Fossiles*.

Tant est qu'aujourd'hui le monde ressemblerait assez à un musée d'antiques, si le Pacha d'Égypte et les deux frères portugais ne se donnaient un peu de mouvement. Encore ai-je bien peur que don Pedro ne soit en ce moment même ramené à l'état fossile.

Pour moi, je l'avoue, je sens que la pétrification me gagne, et je m'arrête. *Vale, lector.* (C. de la Meuse.)

## COMMERCE.

PRIX DES HUILES A BRUXELLES, 22 août.

Huile de colza présente, fl. 50 3/4; dito, nouv. claire, 00; dito, non claire, 00 0/0; dito, sept., 51 0/0; dito, oct., 00 0/0; dito, oct. et déc., 51 1/2.

Huile de lin présente, 50 0/0; dito, sept., 50 1/2.

Graine de colza nouvelle, de fl.

Ce qui précède est en argent de Brabant.

PRIX DES HUILES A LILLE, 22 août.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza . . . . .	20 00	23 50	78 50	78 75	9 75	10 25
OEillette . . . . .	25 00	26 00	00 00	00 00	9 00	9 50
Id. bon goût . . . . .	" "	" "	115 00	00 00	" "	00 00
Lin . . . . .	18 00	18 50	78 50	79 00	14 75	15 50
Caméline . . . . .	20 00	00 00	00 00	00 00	10 00	00 00
Chanvre . . . . .	13 00	14 00	00 00	00 "	9 50	9 75
Huile épurée pour quinquets			84 50	84 75		
Idem " " réverbères			82 50	82 75		

## BOURSES.

ANVERS, 22 août.

Emprunt de 12 millions	98 1/2 A	Emprunt romain	79	N
" de 10 millions	99	Lots	379	P
" Rotschild	75	Napolitains	76	P
Autriche métalliques	89 1/8 P	Guebhard		
Lots de Pologne	99 P	Rente perp. espag. à Paris		
Anglo-Danois 3 p. 0/0	69 A	" " à Amsterdam	50 3/4 à 7/8	

PARIS, 21 août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 10 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 00 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 69 30. — Act. de la banque, 1660 00. — Certific. Falconnet, 81 40. — Cortès d'Espagne, 12 0/0. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 78 7/8. — Rente perpétuelle d'Espagne, 57 3/8. — Emprunt d'Haiti, 200 00. — Emprunt belge, 77 1/4. — Emprunt romain, 80 1/2.

AMSTERDAM, 21 août.

Dette active 43.578. Billets de change 16 117 1/2. Synd. d'amortissement 73 1/4. Rente perp. d'Amsterdam 50 3/4. Métalliques 84 1/4.

LONDRES, 21 août.

Consolidés, 83 3/4.

VIENNE, 14 août.

Métalliques. — 87 9/16. Act. de la banque 1144 1/2.

MARCHÉ DE NAMUR, du 23 août.

Froment, la rasière . . . . .	9 99 33
Seigle, <i>idem</i> . . . . .	5 71 25
Avoine, <i>idem</i> . . . . .	3 47 51
Pommes de terre. . . . .	1 47 85
Beurre (liv. des P.-B.) . . . . .	0 68 57

## ANNONCES

1877. A louer, pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> mai 1833, la ferme du château de Pondrôme, canton de Bauraing, contenant environ 120 bonniers de terres labourables et 36 de prairies.

S'adresser, pour connaître les conditions, au château d'Humain, près de Marche-en-Famenne.

1852. *Emprunt de 10 et de 12 millions.*

Le notaire Delvigne achète et vend les obligations des emprunts de 10 et 12 millions.

1846. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Un beau moulin-à-vent, presque neuf, construit en bois, avec ses meules et accessoires, situé à Lesves; l'acquéreur devra le démolir pour le reconstruire dans une autre commune.

S'adresser, pour le voir, au propriétaire, M. Legros, et pour traiter du prix, à M. le notaire Delvigne, à Namur.

1838. *A vendre de la main à la main,*

Une belle saline avec maison, écuries, remise et un jardin de trois quarts de bonnier y attenants, située à Jambes, placée très-avantageusement entre les routes de Liège et de Luxembourg.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite, et il aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

1884. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement.

S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.